

Visite pastorale de la paroisse Saint Joseph au Pays de Ligne

Samedi 1er et dimanche 2 février 2025

Programme de la visite pastorale

Samedi 1^{er} février 2025

Rencontre avec l'équipe d'animation paroissiale à Largentière

Participants : Père Augustin SOMDA, Jean-Yves RUE-FENOUCHE, Pierre LACROIX, Isabelle CARLU, Suzanne BOISSIN, Léo BOISSIN, Sylvie SCHMETZ, Jean-Marie NICOLAS, Paul GROUSSET, Marie-Cécile ROUSSEL, Elisabeth GROLLEAU, Bernadette BERTRAND, Jacqueline BURDET, Brigitte GRECO, Daniel ROURE.

Repas l'EHPAD de Vinezac

Repas avec une vingtaine de résidents de l'EHPAD.

Rencontre avec les élus à Largentière

Participants : Robert VIELFAURE (maire de Rocher, vice-président de la communauté de communes du Val de Ligne), André LAURENT (maire de Vinezac), Alban GUILLEMIN (4^{ème} adjointe au maire de Largentière), Thierry TOULOUSE (conseiller municipal de Largentière), Hélène MOUTERDE (maire de Chassiers), Christian HERNANDEZ-MARTINEZ (1^{er} adjoint au maire de Chassiers), Yves AUBERT (maire d'Uzer), Bernard PERRIER (2^{ème} adjoint d'Uzer), Jean-Pierre GOUARD (association Uzer en fête), Laurence ALLEFRESDE (maire de Prunet).

Messe à Rocles

Célébration de la messe à l'église de Rocles en présence d'une trentaine de paroissiens.

Situation de la paroisse

Le territoire de la paroisse Saint Joseph au Pays de Ligne s'étend sur 13 communes, dont les quatre principaux villages, Largentière, Vinezac, Chassiers et Laurac-en-Vivarais, dépassent le millier d'habitants. La population d'environ 8 000 habitants est en baisse, avec un vieillissement de la population. Cependant, les villages de Vinezac, Laurac-en-Vivarais et Uzer ont une population en développement. La commune de Largentière est

Apéritif à la mairie de Rocles

Apéritif en présence de Gabriel PIC, maire de Rocles, et d'une vingtaine de paroissiens.

Repas avec l'équipe du Secours Catholique à Largentière

Participants : Christine et Jean-Yves RUE-FENOUCHE, Elisabeth et Christophe GROLLEAU, Elvire, Fatima (bénéficiaire), Justine (bénéficiaire), Père Augustin SOMDA.

Dimanche 2 février 2025

Rencontre avec les enfants de la catéchèse et les jeunes de l'aumônerie à Largentière

Participants : Cécile DAVID, Elisabeth et Christophe GROLLEAU, Sylvie SCHMETZ, 17 parents et 15 enfants

Messe des familles à Largentière

Célébration de la messe à l'église de Largentière, en présence d'environ 110 paroissiens.

Verre de l'amitié et repas avec les paroissiens à Largentière

Repas au collège Notre-Dame du Portalet en présence d'une quarantaine de paroissiens.

Visite de l'église de Tauriers

Visite de l'église de Tauriers et de l'ermitage de Sœur Françoise MENETRIER.

marquée par son histoire autour des mines d'argent. Elle est touchée par un chômage plus élevé et la présence de familles en situation précaire. La vie économique est principalement centrée sur le tourisme, l'agriculture, la viticulture et les établissements médico-sociaux, dont Béthanie qui est un gros employeur du secteur. La présence d'une population musulmane est une particularité de Largentière, liée à la présence de la mine et à la migration des familles harkies.

Un bon groupe de paroissiens est investi dans l'équipe d'animation paroissiale et dans le conseil des affaires économiques. Bien qu'elle fasse partie des petites paroisses, Saint Joseph au Pays de Ligne montre des signes intéressants de dynamisme : messes en famille, catéchèse familiale, aumônerie, ... On peut noter la relance d'une délégation du Secours Catholique, il y a trois ans, à Largentière.

Les paroissiens restent marqués par certaines figures passées de ministres ordonnés qui ont eu la charge de la paroisse et par certaines difficultés ressenties lors des changements successifs et rapprochés de prêtres. Il y a cependant un véritable enjeu à envisager l'avenir. Pour cela, deux pistes sont à explorer : prendre en compte la réflexion initiée par le diocèse pour le Bas Vivarais face au manque de prêtres ; réaliser un projet pastoral paroissial pour se donner une vision à moyen terme.

Quelques points d'attention sont à travailler :

- Mener une réflexion en secteur sur la pertinence de redévelopper des collaborations sur la préparation aux sacrements (baptêmes, catéchuménat, mariages).
- À l'initiative du diocèse, une réflexion est à mener sur l'organisation du secteur du Bas Vivarais, qui va être confronté prochainement aux départs de plusieurs prêtres. La mise en place d'un pôle presbytéral à Lablachère et d'équipes pastorales participant à l'exercice de la charge pastorale (canon 517 §2), comme cela existe déjà dans trois paroisses, sera certainement le modèle à envisager.
- La réflexion en cours sur les revenus de la paroisse est à poursuivre, en relation avec l'économat diocésain.
- La question des concerts, sujet de tension avec certaines communes, fera l'objet de consignes diocésaines dans les mois à venir.